

VERANDAS



NOS CONDITIONS DE GARANTIE

Pour chacun de nos produits **vendus et installés** par nos soins, **Fermetures Ventoises** s'engage sur une durée de garantie pendant laquelle vous bénéficiez d'une gratuité sur l'intégralité des prestations nécessaires à la remise en état et au bon fonctionnement de votre installation : Pièces, main d'œuvre et déplacement compris. Dans la mesure où les conseils d'entretien sont respectés.

DUREE DE GARANTIE

↳ VERANDAS & PERGOLAS

Fermetures Ventoises s'engage à assurer votre Véranda pendant une durée de :

> **Attestation délivrée avec la facture**



DETAILS GARANTIE

↳ VERANDAS & PERGOLAS

- La **structure** de votre véranda est **garantie 10 ans** pour tout défaut de solidité et d'étanchéité pouvant la rendre impropre à sa destination : Cette garantie décennale s'applique aux matériaux entrant dans la fabrication de l'ouvrage : profil aluminium, vitrages*, panneaux sandwich et plaques alvéolaires (polycarbonate).
- **Pièces en mouvement (quincaillerie)** telles que poignées, crémones, paumelles, roulettes, serrures, balais et pièces d'usure : **3 ans**

**La garantie décennale s'applique en cas de buée à l'intérieur du vitrage. Les bris accidentels (fêlure, casse) ne sont pas garantis.*



EXCLUSIONS DE GARANTIE

1. Exclusions générales

La garantie Fermetures Ventoises ne couvre pas :

La garantie pourra être appliquée uniquement dans le cas d'une utilisation dite « conforme » à la destination du produit et selon les conditions d'entretien décrite au verso. Elle ne s'applique pas aux réparations et remplacements résultant de l'usure normale des produits, aux dommages résultant du manque de soin ou de la mauvaise utilisation des produits.

- Sont considérés comme usure normale : les salissures, les dégradations provenant de facteurs polluants, l'évolution des couleurs ou matériaux (notamment dû à l'exposition du soleil), l'usure de certaines pièces (joints, roulettes, brosses, piles...)
- Sont considéré comme manque de soin ou mauvaise utilisation : Le nettoyage avec des produits ou des machines non recommandés, les brûlures, fautes de manœuvre, modification du produit, actes de vandalisme, chute d'objets...
- Sont exclues de la garantie, les dommages résultant des cas de force majeure : incendie, foudre, intempéries, dégât des eaux, dommages provoqués par des tiers ou dégradations occasionnées par les animaux

Il est précisé que la Garantie Fermetures Ventoises n'est applicable qu'en France métropolitaine

2. Exclusions spécifiques Vérandas & pergolas

Sont exclus de la garantie :

- Un problème lié à au support (pilier, maçonnerie) non posé ou réalisé par Fermetures Ventoises
- Une intervention sur les caractéristiques techniques, effectuée par un tiers autre que nos équipes
- Les dommages causés par une manœuvre réalisée malgré des obstacles (neige, cailloux, gel...)
- Evolution de la brillance, de la couleur ou de l'aspect (soleil, pollution, air salin...)



Vérandas



Fenêtres
& baies vitrées



Stores, volets
& persiennes



Portes d'entrée
& marquises



Portails,
portillons
& lisses



Portes
de garage



L'ENTRETIEN DE VOTRE VERANDAS & PERGOLAS

Vous venez de réceptionner votre véranda, voici quelques conseils pour son utilisation et son entretien



Le non-respect de ces consignes d'entretien peut entraîner l'annulation de votre garantie !

1. Démarches

- En priorité, faites une **déclaration à votre assurance** de cette nouvelle pièce surtout pour le bris de glace, il est possible qu'elle vous demande la valeur du vitrage, n'hésitez pas à nous contacter.
- Si vous avez fait une demande de permis de construire, n'oubliez pas de **remplir le formulaire de fin de chantier** et de le renvoyer à votre mairie.

2. Précautions d'emploi & Vérifications

- Suite aux travaux de maçonnerie (dalle, carrelage), il peut apparaître de la **condensation sur les profils aluminium** cela est tout à fait normal, il faut un temps de séchage qui peut durer 3 mois. N'hésitez pas à chauffer et à ouvrir vos grilles de ventilation.
- **Concernant le chauffage**, n'utilisez jamais de zibro mais optez plutôt pour un chauffage régulier si vous avez une pièce à vivre. Votre véranda est conçue pour maintenir une très bonne température et vous amener un gain de chauffage selon les saisons.
- **Les plantes sont très agréables dans la véranda**, mais il faut en limiter la quantité car cela risque d'amener de la condensation sur vos vitrages et vos profils.
- **Les fermetures des coulissants** viennent d'être réglées, il est possible que dans quelques mois nous soyons obligés de refaire un réglage par rapport à votre utilisation, c'est tout à fait normal. Si vos coulissants sont durs ou se bloquent, n'hésitez pas à nous contacter.
- Nous avons apporté tout le soin pour l'**étanchéité de votre véranda**, il est possible qu'une fuite apparaisse lors d'une première pluie, n'hésitez pas à **la localiser** et à nous contacter.

3. Entretien : Quelques gestes suffisent!

- **Les vitrages ont été nettoyés pour la première fois**, n'hésitez pas à utiliser une raclette et de l'eau chaude avec quelques gouttes de produits à vaisselle pour les relaver. Vous trouverez ci-joint un document de la fédération du bâtiment vous indiquant que certains défauts sur le double vitrage ne peuvent être contestés, n'hésitez pas à le lire.
- Pour le **nettoyage des profils aluminium**, ne jamais utiliser de nettoyeur haute pression, mais optez plutôt pour un nettoyage à l'eau savonneuse. Il est recommandé de le faire tous les 6 mois.
- Pour le **nettoyage de la toiture**, pensez à le faire tous les ans pour les panneaux sandwich et deux fois par an pour les panneaux en polycarbonate. Il est possible de monter sur votre toiture, pour cela marchez le long des chevrons ou positionnez une planche en travers. Pour les toitures vitrées, utilisez une raclette au bout d'une perche.
- Le **nettoyage de la gouttière est très important**, contrôlez régulièrement l'écoulement. Si un bouchon se forme au niveau de la crépine, l'eau monterait et viendrait inonder l'intérieur de votre véranda et nous dégageons complètement notre responsabilité sur ce point.
- Concernant les **rails bas des coulissants**, il est prudent de bien nettoyer les fonds de rails et d'évacuer les graviers qui s'y logeraient, vous préserverez le bon fonctionnement de votre coulissant et éviterez une usure prématurée.
- **Les joints de toiture** peuvent présenter une certaine ondulation, car nous les avons coupés plus long que prévu. Dans quelques temps (voir un ou deux ans), ils se rétracteront. (c'est un phénomène de dilation)

DEBUT DE GARANTIE AU :

(Signature et cachet)



Vérandas



Fenêtres
& baies vitrées



Stores, volets
& persiennes



Portes d'entrée
& marquises



Portails,
portillons
& lisses



Portes
de garage